



Écoles de commerce  
des gymnases vaudois

3<sup>e</sup> année : Travail Interdisciplinaire  
centré sur un Projet

# GUIDE DU T I P

2025-2026

# SOMMAIRE

1. Qu'est-ce que le TIP ? .....	3
2. Objectifs généraux .....	4
3. Calendrier .....	4
4. Rendu final (écrit et oral).....	5
4.1 Dossier .....	5
4.2 Oral .....	6
4.2.1 Présentation .....	6
4.2.2 Discussion .....	7
5. Évaluation .....	8
6. Calcul de la moyenne des travaux de projet .....	8
Annexe I : Sujet du TIP .....	9
Annexe II : Déclaration d'authenticité .....	11
Annexe III : Grille d'évaluation .....	12
Annexe IV : Procès-verbal.....	14
Annexe V : Glossaire .....	15
Annexe VI : Guide d'utilisation responsable de l'IA à l'usage des élèves.....	16

# 1. QU'EST-CE QUE LE TIP ?

Le Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet s'appuie sur les bases réglementaires :

- de l'Ordonnance sur la Maturité Professionnelle (OMPr) ;
- du programme d'études cadre fédéral pour la Maturité Professionnelle, orientation commerciale (PEC MP).

Conformément à l'**art. 11, al. 4, OMPr**, « les personnes en formation rédigent ou élaborent un travail interdisciplinaire centré sur un projet » :

« Ce dernier fait partie intégrante de l'examen de maturité professionnelle, se rapporte au monde du travail et à au moins deux branches de l'enseignement menant à la maturité professionnelle et se déroule vers la fin de la filière de formation ». <sup>1</sup>

La réalisation du TIP s'effectue sur la base des critères énoncés dans le programme d'études cadre fédéral :

- La dotation horaire consacrée au TIP est d'une période annuelle répartie sur seize semaines à raison de deux périodes hebdomadaires en principe sur le semestre 5 ou entre septembre et mars.
- Le travail est documenté de manière approfondie par les élèves.
- La problématique établit un lien avec le monde du travail, sans exclure toutefois une réflexion sur des aspects sociaux et culturels plus généraux.
- Les thèmes sont liés au contexte professionnel de l'entreprise de stage où l'élève a effectué son stage de deux semaines, à une autre entreprise, à une administration publique, à une fondation, à une association ou au gymnase. Ils sont orientés sur des problèmes à résoudre et sont traités par une approche interdisciplinaire cohérente.
- Le TIP est rédigé en français.

---

<sup>1</sup> Source Pec MP 2012

## 2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX <sup>2</sup>

Les personnes en formation sont en mesure :

- D'examiner et de structurer un thème de manière autonome.
- De présenter les résultats de manière appropriée.
- D'élargir et relativiser leurs connaissances et leurs aptitudes disciplinaires et les appliquer dans un nouveau contexte.
- D'apprendre à penser de manière interdisciplinaire.
- De rechercher des informations et de se documenter de manière scientifique et de travailler en équipe.

Parallèlement au processus de travail, les personnes en formation s'exercent à la réflexion critique et à la discussion. Le succès global du travail interdisciplinaire dépend de l'intégration des connaissances, de la démarche et des méthodes issues de deux ou plusieurs branches menant à la maturité professionnelle de manière que le gain en compétences et en connaissances dépasse celui qui pourrait être acquis dans une seule branche.

Le TIP prépare les personnes en formation à effectuer des tâches complexes et des travaux autonomes de niveau haute école spécialisée.

## 3. CALENDRIER

Les maîtresses et les maîtres encadrant le TIP communiqueront aux élèves en début d'année scolaire un calendrier des étapes importantes.

---

<sup>2</sup> (selon le pt 9.1.2 du PEC MP)

## 4. RENDU FINAL (ÉCRIT ET ORAL)

### 4.1 Dossier

#### LE DOSSIER DOIT CONTENIR

- la page de titre
- le sommaire ou une table des matières
- l'introduction (1 page)  
Elle explique les motivations et présente les objectifs du TIP; c'est dans cette partie que l'élève précise les questions auxquelles il veut répondre (problématique)
- le développement du sujet et de l'argumentation personnelle
- la conclusion (1 page)  
Elle permet de faire la synthèse des idées principales du TIP, de les valoriser, de rappeler la (les) réponse(s) au(x) problème(s) posé(s) dans l'introduction, et d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion
- la bibliographie
- la déclaration d'authenticité signée par l'élève cf. annexe II du présent document
- les annexes pertinentes à la réalisation du travail (interviews, sondages, ...).

#### PRÉSENTATION ÉCRITE DU DOSSIER RESTITUÉ

- format A4
- document informatisé  
(police de caractères Arial 11 ou Times New Roman 12, interligne simple)
- pages numérotées
- longueur : pour l'introduction, le développement et la conclusion environ 12 pages, soit entre 3'000 et 4'000 mots si le TIP est fait par un élève et environ 16 pages, soit entre 4'500 et 5'000 mots si le TIP est fait par deux élèves.
- restitution du document : **3 exemplaires** en main propre et une version **pdf** à l'enseignante ou à l'enseignant.

La lecture du document doit être aisée, le français doit être de bonne facture et sans fautes d'orthographe ! Une relecture par une tierce personne experte et de confiance est vivement conseillée.

### ***Plagiat et utilisation de l'intelligence artificielle : rappels réglementaires***

En cas de fraude ou de tentative de fraude dans un travail scolaire ou à l'examen, en particulier en cas de plagiat, la note de 1 est, en principe, attribuée. (art. 43 RGY)

En cas de recours toléré à l'intelligence artificielle, la date de consultation et le nom de l'IA doivent être indiquées, sans oublier de copier, en annexes, les demandes et réponses faites par l'outil de l'intelligence artificielle générative afin d'en défendre, le cas échéant et par la suite, l'utilisation. L'omission partielle ou totale de l'une ou l'autre de ces obligations ou l'utilisation non autorisée de l'IA sont traitées comme une violation des prescriptions en matière de fraude et sanctionnées comme telle : à savoir que la note de 1 est attribuée selon les articles **43 du RGY et 63 de la RLVLFP**.

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) doit être conforme au « Guide d'utilisation responsable de l'IA à l'usage des élèves », DGEP, décembre 2024, (voir annexe VI).

## **4.2 Oral**

L'examen oral se fait en présence de la maîtresse ou du maître et d'une experte ou d'un expert. Il dure, en principe, 40 minutes.

L'élève a droit à ses notes personnelles (attention, il ne s'agit pas de lire un texte rédigé ni de réciter un texte mémorisé !).

### **4.2.1 Présentation**

L'élève dispose de 20 minutes pendant lesquelles il fera le bilan et la synthèse du travail effectué.

- **introduction** : présentation de la méthode et de la démarche
- **contenu** : développement du sujet avec apports complémentaires au dossier
- **bilan** : expression de ce que le TIP a apporté sur le plan personnel

La soutenance orale sera agrémentée d'une présentation animée par ordinateur (diaporama) si possible, ou tout autre support adéquat.

Le bon fonctionnement du matériel est de la responsabilité de l'élève.

#### 4.2.2 Discussion

La présentation sera suivie d'une session de questions/réponses.

L'élève devra répondre de manière compétente aux questions en défendant ses choix de manière convaincante. Dans son argumentation, il recourra aux différentes sources citées (y compris l'IA) dans son dossier écrit et portera un regard réflexif sur son propre travail.

## 5. ÉVALUATION

Le TIP est placé sous la responsabilité de l'enseignante ou de l'enseignant. Les critères d'évaluation portent sur le processus d'élaboration, le dossier écrit (contenu et forme), la présentation orale et la discussion.

La grille d'évaluation (cf. Annexe III) énumère les critères retenus.

La note du TIP est la moyenne pondérée des cinq éléments de l'évaluation. Les critères de pondération sont les suivants :

Éléments de l'évaluation	Pondération
1. Processus d'élaboration	10 %
2. Écrit - contenu	30 %
3. Écrit - forme	10 %
4. Oral - présentation	20 %
5. Oral - discussion	30 %
Total	100 %

## 6. CALCUL DE LA MOYENNE DES TRAVAUX DE PROJET

La note des travaux de projet s'obtient par le calcul suivant :

$$\frac{\text{moyenne des TIB de 2}^{\text{e}} \text{ année} + \text{moyenne des TIB de 3}^{\text{e}} \text{ année} + \text{Note du TIP}}{2}$$

**En cas d'échec aux examens dû à une insuffisance aux travaux de projet, l'élève pourra présenter une remédiation du TIP à la session d'examens d'août.**



## Document à rendre à la maîtresse répondante ou au maître répondant

Titre : .....

.....

Problématique : .....

.....

.....

.....

Démarche / méthode de travail : .....

.....

.....

.....

### Élève

Nom et prénom : .....

N° portable : .....

Adresse électronique : .....

Date : .....

Signature : .....

**Répondante ou répondant du gymnase**

Nom et prénom : .....

Adresse électronique : .....

Date : .....

Signature : .....



## Déclaration d'authenticité

### PLAGIAIRE

[ plaʒjeʁ ] n. – plagiare 1584 ; lat. *plagiarius* « celui qui vole les esclaves d'autrui », du grec *plagios* « oblique, fourbe » ♦ Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs.

### PLAGIER

[ plaʒje ] v.tr. – 1801; de *plagiat* 1 ♦ Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. -> copier, calquer, contrefaire, démarquer, **imiter, pasticher, piller, pirater, reproduire.**

(*Le Petit Robert* - éd. 2025)

L'élève prénom et nom : .....

atteste avoir conçu et rédigé personnellement, dans son style propre, le travail interdisciplinaire ci-joint  
suivi par le répondant Nom et prénom : .....

L'élève atteste notamment ne pas avoir eu recours au plagiat et avoir systématiquement et clairement mentionné tous les emprunts faits à autrui ou **à l'intelligence artificielle (IA)**.

Lieu, date et signature : .....



## Grille d'évaluation du travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)

Titre du travail : .....

Nom et prénom de l'élève : .....

Nom et prénom de la répondante ou du répondant : .....

Nom et prénom de l'experte ou de l'expert : .....

*Les critères d'évaluation sont tirés du Plan d'études cadre pour la maturité professionnelle (PEC-MP).*

### 1. PROCESSUS D'ÉLABORATION

Critères d'évaluation		Note obtenue
1.1	La personne en formation travaille de manière autonome, elle mobilise les ressources à disposition lorsque c'est nécessaire	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
1.2	L'élève a fait preuve d'implication dans la réalisation de son travail : détermination, pro activité, sérieux	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
1.3	Les accords passés avec les enseignants assurant le suivi du travail sont respectés	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
<b>NOTE PROCESSUS D'ÉLABORATION</b> <i>(arrondie au dixième, à reporter sur le PV de l'évaluation finale)</i>		

### 2. ÉCRIT - CONTENU

Critères d'évaluation		Note obtenue
2.1	L'introduction présente le contenu du travail de manière pertinente.	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.2	La problématique est pertinente, clairement définie et contextualisée	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.3	La méthode choisie (p. ex. comparaison, enquête sur le terrain) et les sources d'information sont adaptées au thème et adéquatement mises en oeuvre	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.4	L'analyse de la problématique est complète	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.5	Le travail est clairement structuré	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.6	L'argumentation est développée de manière convaincante	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.7	La personne en formation analyse les aspects essentiels de son travail	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
2.8	La conclusion répond de manière adaptée à la problématique	1 1.5 2 2.5 3 3.5 4 4.5 5 5.5 6
<b>NOTE CONTENU (ÉCRIT)</b> <i>(arrondie au dixième, à reporter sur le PV de l'évaluation finale)</i>		

### 3. ÉCRIT - FORME

Critères d'évaluation		Note obtenue
3.1	Les consignes de rédaction (longueur, police...) sont respectées et la mise en forme du dossier est de qualité professionnelle	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
3.2	Les tableaux et les figures sont appropriés et compréhensibles	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
3.3	Le travail est rédigé dans une langue correcte (orthographe, syntaxe) et sa lecture est aisée et fluide	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
3.4	Les sources, y compris l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA), et les citations sont référencées de manière complète et correcte	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
<b>NOTE FORME (ÉCRIT)</b> <i>(arrondie au dixième, à reporter sur le PV de l'évaluation finale)</i>		

### 4. ORAL - PRÉSENTATION

Critères d'évaluation		Note obtenue
4.1	La présentation est structurée de manière pertinente	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
4.2	La présentation offre un aperçu représentatif des aspects importants du travail	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
4.3	Un élément nouveau est présenté de manière appropriée	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
4.4	La présentation est effectuée avec aisance et assurance et la gestuelle est adéquate	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
4.5	Les médias et les moyens techniques sont utilisés à bon escient et avec aisance	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
4.6	La gestion du temps est maîtrisée	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
<b>NOTE PRÉSENTATION ORALE</b> <i>(arrondie au dixième, à reporter sur le PV de l'évaluation finale)</i>		

### 5. ORAL - DISCUSSION

Critères d'évaluation		Note obtenue
5.1	La personne en formation répond de manière compétente aux questions	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
5.2	L'élève défend ses choix de manière convaincante	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
5.3	L'élève argumente en recourant aux différentes sources citées (y compris l'IA) dans son dossier écrit de manière pertinente	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
5.4	La personne en formation porte un regard réflexif sur son propre travail	1 <sup>1.5</sup> 2 <sup>2.5</sup> 3 <sup>3.5</sup> 4 <sup>4.5</sup> 5 <sup>5.5</sup> 6
<b>NOTE DISCUSSION ORALE</b> <i>(arrondie au dixième, à reporter sur le PV de l'évaluation finale)</i>		

### OBSERVATIONS



## Procès-verbal de l'évaluation finale du travail interdisciplinaire centré sur un projet (TIP)

Nom et prénom de l'élève : .....

Titre du TIP : .....

.....

.....

**Évaluation (Répondante ou répondant du gymnase pour l'écrit et l'oral, experte ou expert pour l'oral)**

*Attention : le plagiat peut à lui seul être sanctionné par une note finale de 1.0.*

Critères d'évaluation	Note	Pondération	
1. Processus d'élaboration		10 %	
2. Écrit - contenu		30 %	
3. Écrit - forme		10 %	
4. Oral - présentation		20 %	
5. Oral - discussion		30 %	
Total		100 %	
NOTE FINALE (arrondie au demi-point)			

**La répondante / le répondant** Nom et prénom : .....

Date et signature : .....

**L'experte / l'expert** Nom et prénom : .....

Date et signature : .....

**L'élève** affirme avoir pris connaissance des informations ci-dessus.

Date et signature : .....

*Document à remettre au terme de la soutenance à la doyenne ou au doyen de l'École de commerce*



## Glossaire

Terme	Explications
PEC	Plan d'Études Cadre
TIP	Travail Interdisciplinaire centré sur un Projet
OMPr	Ordonnance sur la Maturité Professionnelle
CI	Cours Interentreprises
RGY	Règlement des Gymnases



## Guide d'utilisation responsable de l'IA à l'usage des élèves

Le « Guide d'utilisation responsable de l'IA à l'usage des élèves » édité par Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF), Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) en décembre 2024, se trouvant aux cinq pages suivantes, fait partie intégrante du présent « Guide du TIP ».